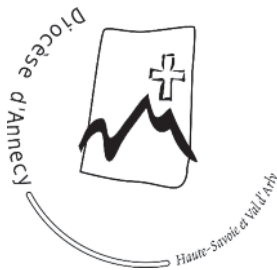


Mgr Yves BOIVINEAU
évêque d'Annecy

Les axes de l'année pastorale 2009-2010



Annecy, septembre 2009

Chers diocésains,

Une année pastorale est un peu comme un chemin à découvrir et à parcourir ensemble, comme frères et sœurs, disciples de Jésus, au cœur de notre humanité que Dieu aime. Dans notre société riche de potentialités mais souvent secouée et incertaine, nous cheminons avec nos richesses et nos fragilités. Notre force, c'est la promesse de Jésus : « Je suis avec vous ».

Paroisses, mouvements et services déploient énergies et initiatives pour vivre l'Évangile au plus près des joies et des espoirs, des tristesses et des angoisses de nos frères et sœurs en humanité. Cette proximité n'est pas stratégie. Elle est la marque des disciples de Jésus, Dieu fait homme. Nous avons la belle mission d'annoncer et de célébrer le Christ vivant, et de prendre la tenue de service à la suite du Christ qui se fait l'ami et le prochain de tout homme.

Voici pour l'année qui vient quatre axes autour desquels nous allons poursuivre notre pèlerinage. La mise en œuvre du projet catéchétique devra se poursuivre sur plusieurs années. L'Année sacerdotale est une chance à saisir, et le 400ème anniversaire de la fondation de la Visitation est une grâce à recevoir. Notre mise en route « vers une diaconie diocésaine » devrait nous aider à approfondir le troisième pôle de la mission de l'Église : annoncer, célébrer, ... servir. C'est une invitation à revisiter notre façon d'être, au cœur de ce monde, acteurs et serviteurs de « la charité dans la vérité ».

Avec l'appui de la prière de saint François de Sales et de sainte Jeanne de Chantal, puissions-nous avancer dans la docilité à l'Esprit qui nous fait témoins de l'Évangile de l'Espérance.

✙ Yves Boivineau
évêque d'Annecy

Premier axe

La mise en oeuvre du *Projet catéchétique diocésain* “*Saveurs d’Evangile*”

Le Projet catéchétique diocésain, promulgué lors de la rencontre diocésaine « *Saveurs d’Evangile* », le 22 novembre 2008, est un instrument de travail qui donne des objectifs. Nous devons, dans l’ensemble du diocèse (paroisses, mouvements et services) avoir le souci de sa mise en œuvre.

Nombre de groupes et d’instances se sont approprié *la Lettre Pastorale*, « *Offrir l’Evangile* », qui constitue la première partie du document. Elle donne l’esprit qui doit animer la mise en œuvre du projet.

Je vous propose maintenant de travailler tout particulièrement la seconde partie du Projet catéchétique, « *Un renouveau qui est l’œuvre de tous* », afin d’interroger nos pratiques et pour prendre des initiatives. Je vous rappelle les trois axes :

Inscrire la catéchèse dans la vocation missionnaire de l’Eglise ; « *Nous devons revisiter nos habitudes et interroger nos façons de faire, pour être vraiment une Eglise qui va au devant des hommes pour leur proposer la foi, qui prend l’initiative de la rencontre* ».

La liturgie comme « lieu source » pour toute catéchèse : « *De tout temps la catéchèse a eu le souci de conduire à une communauté et à la célébration. Cependant, il s’agit aujourd’hui de ne*

plus concevoir la liturgie et la communauté comme le point d'arrivée de l'action catéchétique, mais comme des lieux-sources : une communauté qui célèbre témoigne de sa foi et partage son expérience croyante pour de nouveaux-venus. »

Une Eglise qui discerne l'œuvre de l'Esprit : *« Aujourd'hui, frappent à la porte de l'Eglise des personnes de tous âges, qui ont vécu des parcours très divers. Nous devons d'abord écouter ce que Dieu a éveillé en elles... proposer un chemin et accompagner. Cela demande à l'accompagnateur de se situer lui-même comme un disciple en chemin à la suite du Christ, comme « un frère aîné dans la foi ».*

Les moyens que nous nous donnons :

1. L'équipe « Proposer la foi », qui a préparé la visite pastorale et organisé le rassemblement « Saveurs d'Evangile », ira dans chaque paroisse pour faire le point et accompagner la mise en œuvre. Elle a reçu mission d'assurer le suivi.

2. Un livret, « *Saveurs d'Evangile-Partage d'expériences* », rassemble bon nombre des témoignages entendus le 22 novembre dans les ateliers. Il est dès maintenant à la disposition des paroisses. On pourra y puiser des idées. Je souhaite qu'il permette de tisser des liens pour étendre de façon ordinaire ce partage d'expériences.

3. Chaque paroisse aura à cœur de s'approprier un ou deux aspects du projet catéchétique et de travailler à leur mise en œuvre.

Dans le même esprit, les services diocésains (Préparation au baptême, Préparation au mariage, Enseignement catholique, Aumônerie de l'Enseignement public,...) auront à cœur (pour ce qui les concerne) de porter et faire fructifier ce projet.

4. Deux journées de formation sont programmées, les 16 et 17 octobre, avec le Père Luc Mellet, responsable du Service national de la Catéchèse et du Catéchuménat.

5. Au cours de cette année pastorale je demande à l'Enseignement catholique, à l'Aumônerie de l'Enseignement public, aux mouvements de jeunes, de réfléchir et de travailler de façon concertée sur l'**adolescence** : discerner les attentes des jeunes, mettre en commun nos pratiques et promouvoir des initiatives qui nous permettent de mieux accompagner cette tranche d'âge.

Il ne suffit pas de se perdre en considérations sur les difficultés de la transmission (en tous domaines), sur l'absence de repères, ou encore la méconnaissance de la grammaire élémentaire de la foi... Nous pouvons agir. C'est un vrai service.

Deuxième axe

Vers une “*diaconie*” diocésaine ...

Le terme de « *diaconie* » n’intervient pas souvent dans nos conversations, mais il est très présent dans le Nouveau Testament. Nous parlons plus volontiers de « solidarité » et de « service » : sans s’y substituer, la « *diaconie* » ouvre d’autres perspectives, plus vastes et plus riches.

La *diaconie* de l’Eglise trouve sa source dans la *diaconie* du Christ, c’est-à-dire dans l’ensemble de sa mission qui l’amène à se lier à l’humanité et à donner sa vie pour elle. « *Diaconie* » désigne donc, non seulement la mission du Christ, mais aussi la forme qu’elle prend : présence de Jésus aux hommes, sa façon d’instaurer une relation, de créer des liens avec eux.

La *diaconie*, comme service de la charité du Christ, est donc une dimension essentielle de la mission de l’Eglise. L’exercice de la charité fait partie de la mission et de la nature de l’Eglise au même titre que l’annonce de l’Evangile et la célébration des sacrements. « *L’Eglise ne peut pas négliger le service de la charité, de même qu’elle ne peut négliger les sacrements ni la Parole* » (Benoît XVI, *Deus Caritas est*, n° 22). Que serait la charité, si elle ne puisait pas aux sources de la Parole et des sacrements ? Que serait une célébration eucharistique qui n’ouvrirait pas sur le service concret du frère ? Le service de la charité du Christ n’est pas un supplément, plus ou moins facultatif, pour des chrétiens généreux.

Autrement dit, les chrétiens ont rendez-vous avec le Christ en lisant les Ecritures, en célébrant les sacrements et en allant à la rencontre de leurs frères et sœurs, notamment les plus fragiles. Si l'un de ces trois piliers fait défaut, l'Eglise boite !

Le Conseil Pastoral de l'Eglise diocésaine s'est déjà attelé à la question. Une équipe, en cours de constitution, aura pour mission de sensibiliser services, mouvements et paroisses. Nous ne partons pas de rien, mais pour créer un élan nécessaire, nous ne pouvons pas nous en tenir à l'inventaire de ce que nous faisons déjà. Dans le contexte humain de la société aujourd'hui, nous sommes conviés à un renouveau qui génère de nouvelles initiatives. Cette fois encore, il ne s'agit pas de structures à mettre en place : elles seront inutiles et stériles si elles ne traduisent un changement de nos mentalités.

Le service de la charité du Christ n'est pas réservé aux œuvres et aux organisations caritatives. Le Secours catholique, le CCFD-Terre solidaire, la Société saint Vincent de Paul, poursuivent des objectifs nécessaires. Nous connaissons leurs compétences. Toutefois, ils n'épuisent pas la mission diaconale de l'Eglise. La « diaconie », c'est un esprit, une manière d'être (personnelle, communautaire) qui doit imprégner l'ensemble de nos liens, de nos relations, de nos engagements (dans l'Eglise, mais tout autant dans le champ politique, dans la vie associative).

Le projet est ambitieux : il est à la mesure de la mission qui nous est confiée. Nous aurons besoin de temps, parce que la conversion ne se décide pas par décret : c'est la raison pour laquelle nous ne devons pas attendre !

En rapport avec la « diaconie », je souligne deux événements :

- La publication de l'Encyclique sociale du pape Benoît XVI, « *Caritas in veritate* ». Publiée début juillet, elle n'a peut-être pas perturbé nos vacances. Nous devons nous donner les moyens de nous l'approprier au cours de cette année. Elle ne nous donne pas de solutions toutes faites, mais elle est en mesure de nous éclairer en ce temps de « crise ».

- En octobre et novembre, seront ordonnés diacres permanents quatre pères de famille qui cheminent depuis maintenant cinq années. La fraternité diaconale comptera désormais vingt diacres.

Troisième axe

L'Année sacerdotale

Le 19 juin dernier, en la solennité de la fête du Sacré-Cœur, le pape Benoît XVI ouvrait l'*Année sacerdotale*, liant sa décision à la célébration du 150^{ème} anniversaire de la naissance au ciel du saint Curé d'Ars.

Le saint-père indique comme but à cette année de « *favoriser la tension de chaque prêtre vers la perfection spirituelle de laquelle dépend en particulier la fécondité de son ministère* » et d'aider « *tout le peuple de Dieu à redécouvrir et à raviver la conscience de l'extraordinaire et indispensable don de Grâce que le ministère ordonné représente pour celui qui l'a reçu, pour l'Église entière et pour le monde, qui sans la présence réelle du Christ serait perdu* » (Audience générale, 24 juin 2009).

Puissions-nous au long de cette année rendre grâce pour le ministère des prêtres qui nous sont donnés : pas uniquement pour ce qu'ils font, mais d'abord pour ce qu'ils sont. Je souhaite que les communautés saisissent les occasions pour leur exprimer leur reconnaissance. J'aimerais que les prêtres puissent s'exprimer sur leur ministère. Nous avons besoin dans notre Église diocésaine de redécouvrir le ministère du prêtre que nous réduisons trop souvent à son « aspect fonctionnel », voire même quelquefois « utilitaire » : cette année nous est donnée pour redécouvrir

l'identité et la place du prêtre. Nous en avons bien besoin en cette période de mutation, et surtout cela donnera de la signification à notre prière pour les vocations sacerdotales.

Dans les semaines qui viennent, le Service Diocésain des Vocations nous fera des propositions pour que la prière pour les vocations trouve sa place, de façon habituelle, dans notre prière personnelle et dans nos assemblées.

L'Année sacerdotale sera marquée dans le diocèse par plusieurs événements.

Des ordinations :

- Le dimanche 27 septembre, Bruno Duperthuy, originaire de Saint-Nicolas de Véroce, sera ordonné diacre en vue du ministère de prêtre, en l'église Notre-Dame de Lourdes à Thonon.

- Le dimanche 4 octobre, Vincent Grillet, originaire de Bogève et actuellement diacre dans la paroisse Notre-Dame de l'Aumône, sera ordonné prêtre en l'église Sainte-Bernadette à Annecy.

- Le samedi 17 octobre, le frère Thierry Marcoz, de la congrégation des Oblats de saint François de Sales, sera ordonné diacre en vue du ministère de prêtre, en l'église Sainte-Bernadette.

- Le dimanche 17 janvier, Raphaël Mercier, de la congrégation des Missionnaires de saint François de Sales, sera ordonné prêtre en l'église de Thorens.

L'assemblée des prêtres du diocèse, à La Flatière :

En janvier dernier, j'avais proposé aux prêtres du diocèse une

rencontre, sur trois jours, au Foyer de Charité de La Flatière, pour vivre un temps fraternel de prière et d'échange. Nous étions plus de cent. Cette rencontre nous a profondément marqués. Je regrette que l'altitude empêche quelques prêtres d'y participer. Il n'y a pas d'autre lieu en mesure d'accueillir une assemblée aussi importante, et cette maison a une « âme » !

Nous avons décidé de nous retrouver de nouveau, les 4, 5 et 6 janvier prochains.

Je confie cette assemblée à la prière des communautés. Elle sera le temps fort de l'Année sacerdotale pour les prêtres du diocèse.

Le Pèlerinage provincial à Ars, le 8 mai :

Les évêques de la Province, nous avons décidé de renouveler l'expérience, initiée en 2008, d'un pèlerinage provincial à Ars, pour les vocations. Nous avons pris la décision sans savoir que Benoît XVI déciderait l'Année sacerdotale : nul doute que ce pèlerinage s'y insèrera aisément.

Quatrième axe

Le 400^{ème} anniversaire de la Visitation

Le 6 juin 1610, naissait dans la chapelle de la Galerie, l'Ordre de la Visitation, fondé par saint François de Sales et sainte Jeanne de Chantal. Les sœurs de la Visitation ne pouvaient pas ne pas marquer cet anniversaire. Nous accueillerons donc, fin mai-début juin 2010, des Visitandines du monde entier. Elles viendront en pèlerinage au monastère de la Visitation d'Annecy qu'elles nomment, à la suite de François de Sales, « La Sainte Source ».

Une équipe a travaillé la préparation de cette manifestation. L'événement, d'abord religieux, donnera également lieu à des manifestations d'ordre culturel (colloque, conférences, expositions, visites guidées) à Annecy, puis plus tard à Thonon. Je me réjouis des collaborations engagées avec la société civile.

Des propositions diverses seront faites (fiches, pèlerinages locaux, rassemblements...) pour mieux connaître la spiritualité salésienne. Le calendrier est déjà bien chargé. La Basilique de la Visitation -et les lieux salésiens du diocèse- devraient connaître cette année un surcroît de visites. C'est peut-être l'occasion donnée pour les haut-savoyards de les découvrir !

Quelques dates :

- Le dimanche 24 janvier, jour de la Saint-François de Sales, à la Basilique de la Visitation, ouverture de l'Année jubilaire. Messe solennelle présidée par le cardinal Paul Poupard.

- Le lundi 31 mai, fête de la Visitation, avec les Visitandines du monde entier. La célébration sera présidée par le cardinal André Vingt-Trois.

- Le dimanche 12 décembre, la célébration de clôture sera présidée par le cardinal Philippe Barbarin.

- La Messe chrismale, le mardi 30 mars, sera célébrée en l'église de Thorens, église du baptême et de l'ordination épiscopale de saint François de Sales.

*« Allons toujours. Pour lentement que nous avançons,
nous ferons beaucoup de chemin ».*

Saint François de sales